

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, parusant tous les Jendis

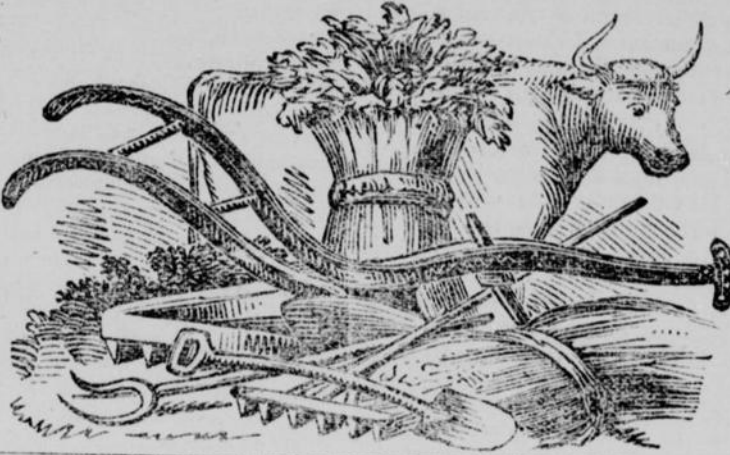
Éditeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Architecture rurale, économie.

Revue de la Semaine : A l'occasion du départ pour Rome de Monseigneur Roncetti, on rappelle en quelques mots la belle réception qui lui a été faite en Amérique, à raison de sa qualité de représentant de Pie IX et l'on met en regard les traitements que les évêques de l'Europe infligent au Vicaire même de Jésus-Christ. — Les carlistes n'ont pas été battus comme on l'a dit. — Détails curieux sur les origines de l'Alphonsisme. — La république française s'est appliquée dans ces derniers temps à marcher dans une voie plus sûre ; mais elle reste république et c'est un vice radical. Si la France veut reprendre son prestige en Europe qu'elle revienne à la monarchie.

Sujets divers : Considérations générales sur l'agriculture moderne. — La bride chez le cheval. — Avances foncières en agriculture. — Poils provenant du tannage et du corroyage des cuirs. — Chiffons de laine et de lin. — Couverture pour les plantes pendant l'hiver.

Petite chronique : Tempête à St. Malachie. — Gare aux moissonneuses. — Union agricole à Piopolis, comté Mégantic. — Soirée littéraire, musicale et dramatique à Montmagny, dimanche le 15 août. — Notre retard. — Notre feuilleton.

Recettes : Boisson pour les ouvriers agricoles. — Empesage du lin.

CAUSERIE AGRICOLE

ARCHITECTURE RURALE—ÉCONOMIE.

Par économie nous n'entendons pas la parcimonie que l'on met trop souvent dans l'exécution des travaux de la campagne, et qui est une cause prochaine d'augmentation dans leur dépense, mais cette conception sage et éclairée, au moyen de laquelle on peut construire un établissement aux moindres frais possible, sans compromettre ni sa solidité, ni la convenance d'aucune de ses parties ; en un mot une économie bien entendue.

La pratique de cette vertu est devenue plus nécessaire que jamais à tout homme qui veut se livrer à l'amélioration de ses propriétés, à raison du renchérissement excessif

de la main d'œuvre, des matériaux et des autres objets de consommation dont le prix est aujourd'hui hors de toute proportion avec celui des denrées.

L'économie doit porter ici : 1o. sur le nombre et l'étendue de chaque espèce d'établissement rural ; 2o. sur les conditions générales que doivent remplir les bâtiments ruraux ; 3o. sur la situation et l'orientation d'une maison de ferme ; 4o. sur le groupement des constructions ; 5o. sur les bâtiments trop restreints ou trop vastes ; 6o. sur le choix des matériaux disponibles, et sur la manière de les employer sans nuire à la solidité des bâtiments ; 7o. sur la convenance de leur décoration ; 8o. sur les dépenses de leur entretien.

Economie sur le nombre et l'étendue des bâtiments d'un établissement rural.—Il est de l'intérêt bien entendu d'un cultivateur de procurer à son établissement le nombre et l'étendue des bâtiments qui peuvent exiger les besoins naturels et industriels de son exploitation.

S'il y avait insuffisance, il ne retirerait pas de sa propriété un fermage aussi élevé qu'elle en serait naturellement susceptible ; et s'il y avait surabondance, la condition du propriétaire serait également désavantageuse, parce que les bâtiments superflus lui occasionneraient annuellement une augmentation de dépense d'entretien, qui diminuerait d'autant le fourrage qu'il en obtient.

Ainsi, tout le nécessaire et rien de superflu est la maxime qu'il faut d'abord admettre quand on bâtit à la campagne.

Mais pour pouvoir la pratiquer en toute circonstance il faut connaître dans le plus grand détail les besoins naturels et industriels de chaque classe de cultivateurs : c'est une condition sans laquelle il serait impossible de décider avec précision le nombre et l'étendue des bâtiments qui sont nécessaires à chaque établissement particulier.

Conditions générales que doivent remplir les bâtiments ruraux.—C'est un axiome en économie rurale que " la maison de ferme et ses dépendances doivent autant que

possible être placées au centre de l'exploitation." Ce principe, comme il est facile de le comprendre, a moins d'importance pour les petites fermes; mais dans les grands établissements où on néglige d'en faire l'application, non-seulement on éprouve des pertes de temps inévitables, un surcroît de travail et de très-grandes difficultés pour la surveillance des travaux, mais les pièces de terres qui se trouvent très-éloignées, par suite de l'emplacement mal choisi pour les bâtiments, sont cultivées avec moins de soins ou abandonnées souvent à un misérable état de pâturage qui fait décroître leur fécondité.

On conçoit, d'après cela, combien il est désavantageux, ainsi qu'on le voit dans une foule d'endroits, de placer les maisons de ferme dans les villages et à une distance très-grande quelquefois des terres qu'on y exploite.

Dans tous les cantons les mieux cultivés de la Belgique, il n'y a que les marchands, les artisans et les journaliers qui habitent les villages; toutes les maisons de ferme sont placées au milieu des champs qu'on y cultive; c'est en grande partie à cet état de choses que Schwerz attribue les progrès si remarquables de l'agriculture dans ce pays.

Il est quelques circonstances où on peut s'écarter du principe qui exige qu'on place les bâtiments au centre de l'exploitation ou à peu près; telles sont celles où l'on est obligé de se rapprocher d'un cours d'eau soit pour abreuver les animaux, soit pour les usages domestiques, soit pour mettre en mouvement une machine à battre, celles enfin où la nécessité force de se rapprocher d'un chemin public, etc.; c'est au propriétaire d'une terre à peser les avantages et les inconvénients des divers emplacements, et à se décider pour celui qui lui procurera dans son exploitation la plus grande économie de main d'œuvre et de capitaux.

Situation et orientation de la maison d'une ferme.—

Une maison de ferme ne doit pas être située sur le sommet d'une colline ou sur un sol plat; on doit la placer, quand on le peut, sur un terrain très-légèrement en pente et à l'exposition du midi. Cette exposition peut au reste varier suivant les localités. Le lieu où on l'établira sera parfaitement sec, afin que les bâtiments soient plus sains et qu'on puisse aisément les maintenir chauds et propres; il sera d'un accès facile pour les animaux et les voitures; il s'élèvera suffisamment au-dessus du niveau du domaine pour qu'on puisse apercevoir d'un coup-d'œil la plus grande partie de celui-ci, et tous les travailleurs qui opèrent sur un point quelconque. Le bord d'un petit ruisseau sur un sol sablonneux ou graveleux est une situation à la fois agréable, salubre et commode, mais désavantageux au contraire sur les terres glaiseuses et fortes. On évitera toujours les localités basses et marécageuses qui nuisent à la santé des hommes et des animaux et affaiblissent leur vigueur et leur énergie et celles où l'on est trop exposé aux influences d'un soleil d'été brûlant ou à la fureur des vents, des orages ou des ouragans. Dans les bas fonds en terres ténaces et où l'atmosphère est constamment saturé de vapeurs, les charrois et les travaux sont toujours pénibles et les bâtiments malsains et humides; en outre, ceux-ci s'y détériorent très-promptement, et les récoltes, quoique rentrées en bon état, y contractent une moisissure ou même de la moisissure qui diminue leur valeur ou leur cause de notables avaries.

Le groupement des constructions.—Ce groupement, qui mérite la plus sérieuse attention quand on dresse le projet d'une maison de ferme, puisqu'il doit procurer des avantages nombreux et permanents, ne saurait être le même pour tous les établissements ruraux et doit être modifié

suivant que les bâtiments sont destinés à une ferme à grains ou à pâturages ou à un établissement où l'on élève des animaux, à celui où l'on engraisse le bétail, etc.

Lorsqu'on construit une maison de ferme il est de la plus haute importance, suivant l'opinion d'un agronome anglais, de grouper convenablement les bâtiments d'exploitation; il est rare qu'on puisse ensuite corriger les fautes qu'on a commises en ce genre sans de grands sacrifices. Des dispositions locales peuvent, il est vrai, sur un établissement, modifier ce groupement, mais une maison de ferme n'est construite sur un beau modèle que lorsque tous les travaux peuvent s'y exécuter de la manière la plus rapide et la plus économique. Parmi les conditions principales, nous rangeons un accès facile de l'emplacement des meules à la machine à battre ou à la grange, et de la grange aux greniers; le rapprochement des magasins à fourrages ou des silos, celliers ou caves à racines, des étables ou écuries, le choix judicieux de l'emplacement pour la fosse à fumier et pour les eaux qui servent à abreuver le bétail, la bonne disposition des magasins où sont renfermées les récoltes, tant pour en faciliter la rentrée que pour en accélérer le chargement, une disposition favorable à la surveillance de tous les travaux, etc. Avec des bâtiments bien groupés, on obtient avec moins de soins vigilants, plus de travail des journaliers ou domestiques, et on éprouve moins de perte dans les transports.

Bâtiments trop restreints ou trop vastes.—Les bâtiments trop restreints ou trop vastes sont également désavantageux. Dans le premier cas, le service par suite de l'encombrement, se fait avec peine; les animaux sont mal garantis contre les rigueurs de l'hiver et on risque, surtout dans les années abondantes, de perdre une partie des récoltes, faute de pouvoir les abriter. Les bâtiments trop étendus n'ont pas moins d'inconvénients: d'abord les capitaux qui ont été avancés pour leur construction ne produisent qu'un faible intérêt, mais de plus une maison de ferme trop vaste ou qui contient des bâtiments superflus multiplie sans utilité les soins de la surveillance, favorise les infirmités des serviteurs et elle occasionne toujours une augmentation de travail et un surcroît de dépenses pour la clore et la conserver en bon état.

Pour connaître l'étendue qu'on doit donner à des bâtiments, il faut déterminer la superficie que couvriront les uns d'après le nombre des animaux de trait ou de bêtes de rente qu'ils doivent recevoir, et la capacité des autres, d'après le volume et le poids des récoltes qu'on doit y rentrer. Dans le premier cas il faut avoir égard à la taille et la race des animaux et à leur mode d'alimentation.

Le nombre des animaux domestiques d'un établissement rural est ordinairement dans un rapport constant avec l'étendue de l'exploitation, et avant de la construire, cette étendue doit être connue. On pourra donc aisément calculer le nombre et l'étendue des bâtiments nécessaires pour les loger tous, tant en santé qu'en état de maladie; car le nombre des bestiaux de chaque espèce étant connu, on sait la place que chacun d'eux doit tenir dans son logement pour être sainement et commodément.

On calculera aussi facilement le nombre et la capacité de ces bâtiments, au moyen de produits présumés des terres de l'exploitation, dont l'étendue et la fertilité sont connues.

On supputera de la même manière le nombre et l'étendue des chambres à blé, des greniers à avoine, des celliers, des caves, etc., de l'établissement; seulement on pourra modifier les résultats de ces calculs, et fixer les dimensions de ces différents emplacements, d'après les usages locaux et les

besoins particuliers des fermiers

Economie sur le choix des matériaux disponibles et sur la manière de les employer.—La solidité est la principale qualité que l'on doit procurer aux bâtiments ruraux. Elle est la conséquence naturelle d'une économie bien entendue; car, sans solidité, ils ne peuvent avoir de durée, et l'expérience apprend que lorsqu'on est obligé de remédier à la solidité d'un édifice par de grands entretiens annuels, ou par des reconstructions fréquentes, leur dépense en résultat est beaucoup plus grande que si on l'avait construit solidement du premier jet.

Mais cette qualité est absolument relative à l'espèce de matériaux disponibles et à la manière dont on les emploie.

D'un autre côté, l'économie et les convenances exigent que les différents bâtiments ne soient pas tous construits avec la même solidité; car ils ne supportent pas tous le même poids, n'ont pas tous la même élévation, et ne sont pas tous exposés aux mêmes choes. Il n'est donc pas nécessaire de les construire tous avec les matériaux les meilleurs et l'on peut se contenter de procurer à chacun d'eux une solidité suffisante pour sa destination.

Enfin, dans toutes les localités, on ne trouve pas toujours les meilleurs matériaux à sa disposition.

Cependant l'agriculture ne saurait se passer de constructions rurales, et, dans quelque localité que l'on se trouve placé, il faut des habitations et des bâtiments d'exploitation.

Il est donc nécessaire qu'un cultivateur connaisse les matériaux qu'il doit choisir pour ces différentes constructions, si la localité lui en fournit d'espèces différentes; ceux qu'il peut faire fabriquer si elle n'en présente aucun en nature; et enfin la meilleure manière de les employer.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Samedi, le 31 juillet dernier, Monseigneur Roncetti aubébat du Saint Siège, venu exprès en Amérique, comme on le sait, pour remettre au cardinal-archevêque de New-York les insignes du cardinalat, partait pour Rome après un séjour d'environ deux mois dans la partie septentrionale de notre continent. Partout Monseigneur Roncetti a été reçu avec enthousiasme et fêté avec magnificence. Protestants comme catholiques se sont fait un honneur en même temps qu'un devoir d'honorer dans l'aubébat la douce victime de Victor-Emmanuel, l'admirable Pontife de Rome et de l'Eglise universelle, le très-grand Pape Pie IX.

Une coïncidence qu'on a remarquée sans doute, mais qu'on ne saurait signaler trop c'est le respect et la distinction avec lesquels, de toutes parts, en Amérique, on s'est appliqué à recevoir ce prélat, parce qu'il représentait le vénérable vieillard qui est le Vicaire de Jésus-Christ, le chef visible de la Sainte-Eglise—pendant qu'en Europe, à Rome, ce Vicaire même de Jésus Christ est traité avec la plus hideuse indignité, enfermé dans son palais, comme dans une prison cruelle. Ici, l'ambassadeur très humble de la grande personnalité du Souverain Pontife de l'Eglise catholique rencontre à chaque pas des honneurs et une profonde vénération, tandis que là bas Pie IX est abreuvé d'outrages, d'insultes et de traitements infâmes.

C'est qu'ici, si nous avons des esprits faux et pervers, il y a encore plus d'esprits honnêtes et respectables. Les hommes dévoyés et sans droiture n'ont pas encore la force de se mettre au-dessus de cette opinion publique si saine et

qui leur pose des limites infranchissables, ils ne peuvent encore empêcher les belles démonstrations—restes précieux des âges de foi et de vrai patriotisme.

Mais en Europe, depuis longtemps déjà, il n'en est plus ainsi. Presque partout, en Italie spécialement, les méchants règnent et ils s'acharnent contre l'Eglise qui les a toujours si courageusement dénoncés, qui s'est si vaillamment opposée à leur triomphe; ils s'appliquent, en particulier, à tirer une éclatante vengeance de l'Auguste Pie IX. Voilà cinq ans déjà que le chef intrépide de l'innombrable phalange catholique est leur prisonnier, et ils comptent bien qu'il ne périra que par leurs mains sacrilèges.

Au surplus, dans tous les états de l'ancien monde, à peu près, la Révolution essaye d'étouffer l'Eglise par une persécution, sinon toujours ostensiblement avouée, au moins toujours active dans ses menées hypocrites. Là donc les impies l'emportent et rêvent l'extinction de l'Eglise avec la mort du successeur de Pierre, pendant que nous, nous venons d'honorer de toutes nos plus enthousiastes ovations et de notre filiale sympathie le représentant du vicaire infailible et immortel de Jésus Christ.

Mais soyons sur nos gardes. Ne nous laissons pas aller à la pente qui ferait bientôt arriver à ne plus avoir, à notre tour, ni décence, ni honnêteté. C'est le libéralisme qui a envahi l'Europe depuis la fin du siècle dernier et qui l'a faite ce que nous la voyons. Cette doctrine a fait apparition ici depuis assez longtemps, elle menace de pénétrer dans les masses. Aux hommes de cœur et d'influence d'opposer une digue insurmontable à ce fléau dévastateur.

— Nous sommes informé enfin que les dépêches télégraphiques qui nous apportaient une avalanche de victoires remportées par les armées du jeune Alphonse, fils de l'Isabelle II, ex-reine d'Espagne, ne sont que fourberies et mensonges. Don Carlos, au contraire, continue d'être heureux dans la vaillante lutte qu'il soutient pour conquérir son trône.

Il ne serait pas sans intérêt sans doute de mettre sous les yeux de nos lecteurs la série des contre-temps que les carlistes font subir aux alphonssins; mais nous remettons ces détails à un autre jour. Pour le moment nous préférons leur communiquer un article très-curieux qui pourra intéresser plus d'une classe de lecteurs. Les amis de l'histoire trouveront peut-être dans cette citation la solution d'un problème qu'ils ne croyaient peut-être pas pouvoir être aussi facilement résolu.

Nous extrayons cet article d'un journal belge très-estimé, journal publié à Gand; il a pour objet la *légitimité espagnole*. Voici cet article en entier :

“ Au milieu des ténèbres qui nous environnent de toutes parts, un point lumineux brille à l'horizon politique. Dans une contrée éloignée, en proie aux secousses du libéralisme et de l'anarchie, terre généreuse qui produisit jadis des héros, une cause sublime a levé l'étendard de la légitimité en ralliant autour d'elle tous les amis de la religion et du droit; cette cause, c'est le Carlisme.

“ Entouré de héros qui défendent les principes de la vieille Espagne, un homme se dresse devant les yeux du monde matérialisé, levant l'étendard de la vérité; lion généreux, il secoue sa ornière et réveille son peuple endormi; voyez-le dans la mêlée à *Oroquieta*, à *Pepinillos*, à *Mastuerro*, partout en un mot où il s'est présenté, il a dû faire revivre les faits légendaires des *Cid Campeador*, des *Genzalo du Vargas Magulla*: ce héros, c'est Don Carlos.

En face de la légitimité, nous trouvons en Espagne, comme partout, la Révolution faisant des efforts désespérés pour se soutenir; mais ici elle sent sa fin prochaine, et s'aq-

crochant à la cause du pauvre Alphonsisme impuissant, elle se tord avec lui dans les convulsions de l'agonie. Mais le loup veut revêtir la peau de l'agneau et voilà l'Alphonsisme qui prétend arracher à la cause sainte de Don Carlos le drapeau de la légitimité.

“ La tâche de démasquer l'Alphonsisme révolutionnaire n'est pas difficile.

“ Ce crime des alphonsistes n'est pas récent, il date de l'usurpation d'Isabelle II.

“ Les alphonsistes disent que les femmes ont pu, de tout temps, régner en Espagne; c'est faux. Le fait même de d'Isabelle la Catholique, qu'on cite toujours, va droit contre eux. Elle n'hérita de la Castille que par extinction complète de la famille royale, et les découvertes historiques démontrent qu'elle abdiqua formellement le pouvoir entre les mains de son mari, Ferdinand d'Aragon, qui continua à régner seul après la mort de sa femme.

“ La maison d'Autriche s'est toujours succédé en Espagne, par les hommes, jusqu'à son extinction en Charles II.

“ Le premier soin de Philippe V, prince éminent et d'une énergie sans pareille, fut d'assembler tous les éléments épars de la législation espagnole. Une fois que ces éléments furent tous réunis et qu'on les trouva tous d'accord sur l'exclusion des femmes, on promulgua la *loi salique*, telle qu'elle se trouvait en France, pour être dorénavant obligatoire dans tout le royaume.

La loi salique reconnue par les Cortès est donc établie en Espagne, et c'est sous l'empire de cette loi que se souleva pour la première fois la question carliste sous le roi Ferdinand VII. Ce roi, d'une faiblesse de caractère passée, a proverbe en Espagne, avait trois filles: les infantes *Isabelle* (Isabelle II), *Fernanda*, qui épousa le duc de Montpensier, et *Percegnita*, qui mourut très jeune. Il avait aussi un frère (*Don Carlos*) qui, s'étant toujours montré ardent catholique, avait soulevé comme tel les rancunes de Ferdinand qui penchait du côté du libéralisme. Ce fut cette haine contre la religion et contre Don Carlos qui défendait sa sainte cause, qui amena la ruine de l'Espagne.

“ D'après la loi salique en vigueur à cette époque déjà depuis plusieurs siècles, il est clair que le trône, après la mort de Ferdinand, appartenait de droit à son frère, Don Carlos. Or, ce fut le contraire qui arriva. La fille aînée de Ferdinand VII succéda à son père, au milieu de la construction générale des Espagnols qui voyaient ainsi leurs lois foulées aux pieds par les caprices d'un tyran. Ce ne fut que le résultat d'une intrigue de palais, d'une indignité sans pareille dans l'histoire. La voici :

“ Le roi Ferdinand était à l'agonie; sa femme et ses filles se pressaient autour de son lit ainsi que tous les principaux membres du gouvernement libéral et de la milice; on avait eu soin d'exiler Don Carlos et tous ses fidèles partisans.

“ Tout à coup, au milieu du silence morne qui régnait dans cette salle, quelques pas retentissent et l'on voit apparaître le ministre *Martinez de la Rosa* accompagné du médecin *Botija*, arrivé à tout exprès pour jouer un rôle important dans la comédie.

“ *Botija* s'approche du roi (qui n'était plus qu'un cadavre) et constate l'état de sa santé, assurant sur sa foi qu'il reste encore à Sa Majesté quelques heures à vivre. Le ministre déploie alors un document qui contenait, d'après lui, les dernières dispositions de Ferdinand VII (entre autres la destitution de Don Carlos au profit d'Isabelle).

“ Après en avoir donné lecture, le ministre demanda formellement au roi d'agréer ou non le document par un

signe quelconque. . . . Un *oui*, prononcé d'une voix de stentor par un individu qui s'était glissé sous le lit du mort, répondit maladroitement, voulant imiter la voix du roi défunt; et le tour était joué.

“ Voilà la farce indigne que jouèrent les libéraux éhontés et d'où les modernes alphonsistes tirèrent leur prétendue légitimité. Que le public impartial et honnête soit juge maintenant; et ici, les commentaires de la part de l'historien seraient déplacés et inutiles.”

— La république française qui a inspiré pendant long temps de sérieuses appréhensions s'est affirmée, dans ces derniers temps, plus conservatrice qu'on ne le voulait l'espérer. Le radicalisme, que M. Gambetta et des amis s'attendaient à voir bientôt prévaloir, a subi un échec qui encourage les partisans de l'ordre et de la paix. L'Assemblée Nationale a encore mérité un bon point cette fois en appuyant par une forte majorité les déclarations honnêtes et vigoureuses de M. Buffet, premier ministre du Conseil du Président MacMahon.

Mais cette république, toute conservatrice qu'elle s'affirme, reste toujours républicque, et c'est pour cela même qu'elle est une cause de faiblesse pour la France. Quel est en effet le moyen le plus prompt et le plus efficace de fortifier un pays, une puissance?—Augmenter les ressources intérieures par une sage politique, fortifier les armées, en agrandir et en développer les cadres, etc., sans doute, quoiqu'il est prendre des mesures bien sages et bien importantes. Mais dans le concert européen la France aura beau accroître ses ressources, elle ne se rendra jamais capable de faire face à une coalition des Etats qui l'avoisinent, elle ne saurait même résister à l'empire d'Allemagne qui s'est si rapidement développé et a grandi à côté d'elle.

Ce qu'il lui faut ce sont des alliances.—Or ces alliances, avec des gouvernements qui se déterminent à marcher de concert avec elle et à la secourir au besoin lorsqu'ils auront la certitude morale que la France à son tour leur prêtera main forte quand leurs propres intérêts seront engagés, ces alliances sont impossibles. La France républicaine ne peut inspirer de confiance à une puissance européenne?

M. le duc de la Rochefoucauld Bassac a montré dans un remarquable discours qu'il a prononcé dans l'Assemblée Nationale vers la mi-juillet dernier. Si vous voulez des alliances, a-t-il dit à ses collègues, rappelez le roi et rétablissez la monarchie.

Voici le raisonnement de M. le duc, et qu'on juge s'il n'est pas inattaquable :

“ Un président de république, a-t-il dit, n'a pas l'autorité et la puissance nécessaires pour contracter des alliances, parce que son pouvoir et sa parole sont toujours subordonnés à la volonté des Chambres, dont il est le délégué. C'est du droit républicain.

Nous ajouterons avec un publiciste estimé que ce qui vient de passer en Europe n'a fait que confirmer les paroles du noble duc. Dans la dernière, en effet, que l'accord de l'Angleterre et de la Russie a si malheureusement contribué, sinon à calmer entièrement, au moins à éloigner, on a bien voulu servir la France, mais on n'a pas voulu la sauver parce qu'on n'a pas voulu contracter d'alliance.

Pourquoi? Est-ce qu'on se défie du maréchal de MacMahon? Certainement non; le gouvernement français a une réputation d'honnêteté et d'amour de la paix qui lui concilie toutes les sympathies que la Prusse perd les unes après les autres. Mais les puissances étrangères, même les mieux disposées à l'égard de la France, font ce raisonnement :

« Pour nous engager dans une alliance avec la France, nous pouvons compter sans doute sur le Maréchal et sur son gouvernement; mais qui nous assure qu'il obtiendra des Chambres ce qu'il leur demandera? que nous assurés qu'après une première défaite il ne sera pas renversé, et que le gouvernement qui lui succéderait, plus jaloux de se consolider, n'importe à quel prix, que d'être fidèle aux engagements précédents, ne s'empresserait pas de faire sa paix avec le vainqueur et ne nous laisserait pas ainsi seuls en face de l'ennemi?

« Telle est la situation pour la France républicaine.

« Ses propositions, ses acceptations, ses refus doivent avoir la sanction de la souveraineté nationale, et les chefs des puissances voisines n'ont à compter avec lui que lorsque cette sanction lui aura été donnée; par suite un président de république ne traite pas d'égal à un égal avec les rois et les empereurs, et, pour compenser cette infériorité, l'assentiment des représentants du pays est indispensable à tous les actes du président de la république.

« C'est du droit républicain.

« Mais avec les lois actuelles sur l'organisation de l'armée, avec la promptitude de la mobilisation, les armées peuvent se trouver en présence et la guerre peut être un fait avant que les Chambres aient commencé à délibérer.

« Nous ne pouvons nous dissimuler que notre état de grande république isolée au centre de l'Europe monarchique donne à notre pays un sérieux désavantage dans les éventualités de la guerre. »

Considérations générales sur l'agriculture moderne

L'agriculture n'est plus, comme dans l'enfance des sociétés et jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à leur âge viril, la source unique des richesses et de la prospérité publiques. Elle partage aujourd'hui cet avantage avec les manufactures et les arts; et même, suivant les localités, elle n'en est pas toujours la source principale.

En effet, les différents peuples de l'univers ne sont pas tous aussi favorablement placés pour avoir une agriculture aussi étendue ni aussi florissante, et qui puisse devenir pour chacun d'eux la source principale de ses richesses; car aucun ne peut réunir sur son territoire, ni le même climat, ni les mêmes qualités de sol, ni la même population, ni les mêmes mœurs, ni la même intelligence, ni les mêmes capitaux disponibles, ni des débouchés aussi avantageux; en deux mots, ni les mêmes besoins, ni les mêmes ressources. Par les mêmes raisons, les différentes localités d'un grand état continental, d'un état qu'on pourrait regarder comme essentiellement agricole, ne doivent pas présenter toutes, ni les mêmes cultures, ni une agriculture aussi florissante.

Enfin, l'agriculture ne peut avoir une certaine importance parmi les autres moyens de prospérité d'un état, ni acquérir généralement un certain degré de perfection, qu'autant que les circonstances locales rendent la profession du cultivateur assez lucrative et avantageuse pour être exercée et recherchée par les hommes instruits, aisés, et de bonne volonté.

Ces principes sont puisés dans la nature même des choses; car si l'on demande aux peuples, les plus septentrionaux de l'Europe quels sont leurs principaux moyens d'existence, ils répondront, *la chasse et la pêche*. Si l'on interroge ensuite les Anglais, les Hollandais, les villes anséatiques sur les principales sources de leurs richesses, ils diront unanimement; C'est le *commerce*.

Enfin, si l'on fait les mêmes questions dans différentes localités d'un grand état, les réponses seront, ou l'agriculture, ou le commerce, ou les manufactures, etc., suivant leur position et les autres circonstances locales. Cela posé, il faut rejeter, comme inadmissibles et même nuisibles en agriculture, tous les systèmes uniques de culture, et les théories quelquefois si séduisantes, qui sont le fruit de l'imagination inexpérimentée de quelques agronomes, et ne peuvent résister à la moindre circonstance locale extraordinaire: il faut même s'abstenir de cette manie de compa-

rer l'agriculture des différents peuples, et d'en fixer le rang; car si cet art ne peut pas être aussi étendu ni aussi varié chez chaque peuple; si même ces différences se remarquent dans les diverses localités d'un même état, comment peut-on supposer la possibilité d'admettre un mode unique de culture? Comment alors pouvoir comparer des objets dissimilaires? Il faut donc se borner à examiner l'agriculture dans chaque état d'après ses besoins et ses ressources particulières.

Une autre erreur qu'il est encore nécessaire de détruire, par le préjudice qu'elle peut occasionner à l'agriculture, est celle qui fait dépendre la prospérité, et même la durée des empires, d'une liaison intime entre le système d'agriculture et le système politique du gouvernement.

Nous avouons que nous n'entendons pas trop ce que les auteurs de ce principe ont voulu dire; car nous ne pouvons pas plus admettre un seul système politique de gouvernement qu'un seul système d'agriculture; et si les bornes de cet article nous le permettent, nous établirions notre opinion par des raisons analogues et péremptoires. Nous nous contenterons d'observer à ce sujet, 1^o que l'agriculture et tous les autres arts, pour parvenir au degré de prospérité auquel ils peuvent s'élever dans chaque état ou dans chaque localité, exigent des gouvernements la même protection et les mêmes encouragements; 2^o que la prospérité de l'un tient presque toujours à celle de tous les autres; 3^o que les lois ou institutions qui doivent contribuer à la prospérité de chacun d'eux sont à peu-près les mêmes, et qu'elles sont absolument indépendantes de la forme des gouvernements; 4^o enfin, que la durée des États paraît dépendre essentiellement de la conservation des bonnes mœurs, de la libre disposition des facultés industrielles, du maintien de la tranquillité publique, enfin de la justice, de la prévoyance et de la modération des gouvernements, quelle que soit d'ailleurs leur organisation.

Mais si l'agriculture a perdu son importance primitive et absolue par l'effet naturel des progrès de la population et de la civilisation, elle conserve encore une importance relative assez grande, surtout dans les états essentiellement agricoles, pour être un objet particulier de la sollicitude de leur gouvernement. Cet art est d'abord la manufacture générale des subsistances de l'immense population qui, dans un grand état, ne cultive pas ou ne se livre pas à la culture des céréales; et ses cultures industrielles fournissent encore à la consommation générale, au commerce, aux manufactures et aux autres arts, des plantes alimentaires, de la viande, des boissons, des huiles, etc., et un grand nombre de matières premières.

Lorsque les subsistances sont assurées, et qu'elles sont à un prix moyen relatif à celui de la main-d'œuvre et des autres objets nécessaires à la culture, le fermier reçoit un juste prix de son travail et de son industrie; car c'est sur ce prix moyen qu'il a calculé ses bénéfices présumés en passant son bail. Alors il paye facilement ses contributions, son propriétaire; les autres cultivateurs, les autres professions, se livrent avec sécurité à leurs travaux ordinaires; les riches font travailler; les pauvres trouvent de l'ouvrage; l'état est tranquille, parce que tous les individus sont occupés, et le gouvernement n'est arrêté dans aucun des rouages de l'administration.

Lorsque les subsistances tombent au-dessous du prix moyen ordinaire, par l'effet d'une abondante récolte, le fermier seul semble souffrir, parce ses frais de culture restent les mêmes, ses profits diminuent nécessairement; mais si cette récolte abondante est suivie de plusieurs années plus abondantes encore, le fermier est bientôt en perte, et il finit par se ruiner ou par abandonner sa culture. C'est ce qui est arrivé en France pendant les récoltes abondantes et successives de 1759 à 1764.

Les autres professions, et le gouvernement lui-même, semblent trouver de l'avantage dans ces années, qu'il est si naturel de regarder comme très-heureuses; mais la contribution foncière est lente, difficile et quelquefois impossible à recouvrer; les propriétaires et les fonctionnaires éprouvent de grands retards, dans la rentrée de leurs revenus; ils diminuent leurs dépenses extraordinaires; et ces diminutions de dépenses et conséquemment de travaux, ont nécessairement une influence fâcheuse sur les autres sources de la prospérité publique.

Ainsi, les effets de ces années successives de grande abondance de subsistances sont donc de diminuer les travaux du commerce,

des manufactures et des arts, de ruiner les fermiers par la chute excessive de leur prix ; enfin, et ce qui est le plus à redouter, de préparer la famine pour les années qui les suivent, à cause de la grande quantité de terres qui restent alors en friche.

Enfin, dans les années de disettes, et lorsque le prix des grains surpasse le taux moyen ordinaire, l'agriculture trouve alors les moyens de réparer les pertes qu'elle avait éprouvées par une succession de récoltes abondantes ; elle remonte ses terres abandonnées, elle reprend ses travaux avec une nouvelle activité, les cultures industrielles cessent et sont remplacées par celle des céréales, et l'on est étonné, pour ainsi dire, de passer de la disette à l'abondance, presque aussi subitement que l'on avait passé de l'abondance à la crainte de la disette.

Mais la disette de grains, lorsqu'elle devient excessive, ou qu'elle se prolonge pendant quelques années, est bien plus préjudiciable au gouvernement et aux non cultivateurs, que l'abondance ne leur avait procuré d'avantages.

Pour prévenir la famine, on est obligé de faire venir de l'étranger, et à grands frais, des grains que l'on est souvent en suite obligé de distribuer à perte ; les contributions ne peuvent pas se lever ; tous les individus abandonnent leurs occupations ordinaires pour chercher des subsistances, et y consacrent leurs capitaux disponibles ; le travail cesse ; toutes les bourses se ressentent ; le commerce, les manufactures et les arts sont aux abois ; la misère est générale ; enfin la crainte de mourir de faim met les esprits en fermentation, sert quelquefois de prétexte aux attroupements, aux propos séditieux ; les fermiers eux-mêmes sont menacés, leur domicile est violé ; et, au milieu de ces calamités, il se commet trop souvent des excès graves, que les gouvernements n'osent pas toujours réprimer entièrement, et qui produisent dans l'ordre social un relâchement qu'ils ont le plus grand intérêt d'empêcher, ou au moins de prévenir.

Tels sont les différents effets que, dans les chances diverses de récoltes, l'agriculture produit sur la tranquillité et la prospérité publiques. Il en résulte évidemment que la position la plus favorable à la prospérité générale et particulière d'un grand état, est celle qui peut offrir constamment à ses nombreux habitants des subsistances toujours suffisantes, et à des prix moyens justement combinés avec ceux de la main-d'œuvre et des autres produits de l'industrie. Le maintien de cette juste proportion, autant que la nature des choses peut le permettre, est donc le but constant auquel doit tendre la prévoyance de tout gouvernement.

Les moyens d'y parvenir sont simples et absolument indépendants de son organisation. Ils consistent à prévenir les disettes par le perfectionnement de l'agriculture ; à éviter la surabondance des denrées par l'exportation, et à arrêter l'exportation aussitôt que leur prix excède d'une certaine quantité leur taux moyen ordinaire.

La bride chez le cheval

On dit qu'un cheval boit la *bride* ou le *mors* quand le mors remonte trop haut, et se déplace de dessus les barres où est son appui.

Un cheval *hoche avec la bride* lorsqu'il joue avec elle en secouant le mors par un petit mouvement de tête, surtout lorsqu'il est arrêté. Nous désirerions que l'on supprimât de toute espèce de bride, ou plutôt de toute espèce de mors, les bossettes en cuivre, qui sont un simple ornement pour cacher le bouquet et le fonceau des mors. Cette inutilité de pure fantaisie est souvent la cause de maladies graves. L'humidité, la bave, la salive des chevaux attaquent le cuivre ; il s'y forme du vert-de-gris, qui, dissous, s'étend et gagne jusque dans la bouche de l'animal et se mêle avec sa salive.

Un autre objet aussi important que celui-ci est de ne jamais ôter la bride à un cheval sans passer dans l'eau le mors, et le bien sécher. Comme il est en fer, nous convenons qu'on n'a rien à craindre de sa rouille ; mais la matière gluante qui forme l'écumé du cheval retient dans le mors, et surtout au coin de ses deux extrémités, des débris d'herbes, de foin, etc., qui ont resté dans la bouche de l'animal au moment qu'il a été bridé ; ces ordures fermentent, se corrompent et fatiguent le cheval.

Avances foncières en agriculture

L'argent, comme pour l'industrie, est un puissant levier pour l'agriculture.

Pour bien cultiver, il faut des capitaux. Vous verrez toujours une belle culture dans les pays où les fermiers sont souvent plus riches que les propriétaires. Dans ceux où les cultivateurs vivent au jour le jour (si ce n'est dans les pays de petites cultures, où les propriétés, très-subdivisées, se cultivent à bras d'hommes), vous verrez l'agriculture faible et languissante, et l'aspect de la misère affliger la vue de l'observation : *c'est ici une règle sans exception*. Une ferme bien exploitée exige un grand nombre d'instruments aratoires, des charrettes, des bestiaux de toute nature employés à l'exploitation et qui n'offrent une spéculation utile autant qu'ils sont d'une belle qualité, c'est-à-dire d'un haut prix. Calculez ce qu'il a fallu de capitaux pour monter une telle ferme. Cependant le fermier qui, après ses premières avances, n'a pas encore à sa disposition des capitaux (au moins deux années du prix de sa ferme), court infailliblement à sa ruine. Éprouve-t-il plusieurs années de disette pendant le cours du bail, le voilà réduit aux emprunts ; se présente-t-il une ou deux années d'abondance, il faut qu'il vende à vil prix. Il ne peut spéculer sur ses propres denrées. Le moyen qu'un tel cultivateur puisse améliorer sa propre culture ? à peine peut-il subsister avec sa famille et payer son exploitation, pour peu encore qu'il fasse de folles dépenses.

Ce que nous disons ici du fermier, s'applique plus encore au propriétaire cultivateur. Un nombre borné d'arpents de terres bien cultivées, c'est à dire où l'on n'a négligé aucun moyen d'en tirer tous les produits possibles, valent mieux que de vastes possessions négligées et livrées à des fermiers insoucians ou routiniers et qui n'ont, comme l'on dit, les reins assez forts pour en tirer parti. Nous ne craignons pas de dire à de tels propriétaires : Vendez une partie de votre trop immense propriété pour employer les capitaux sur ce que vous conserverez.

Mais ce n'est pas tout que d'avoir des fonds ruraux, des capitaux disponibles, il faut encore avoir de l'intelligence, *savoir son métier* ; car l'agriculture en est un, et ce n'est pas le plus facile, puisque vous avez à combattre tous les éléments, et, ce qui est pis encore, les intérêts opposés, et souvent les institutions des hommes. vaincre ces difficultés, concilier tant d'intérêts, voilà le but que cultivateurs et fermiers doivent essayer d'atteindre.

Poils provenant du tannage et du corroyage

Ces poils des bœufs et des chevaux qu'on a enlevés de leur peau par le moyen de la chaux, dans l'opération du tannage ou du corroyage, ou autrement, peut être employé pour garnir les coussins pour voitures, ainsi que pour les selles et colliers de chevaux, pour fortifier les torchis de chaux ou de plâtre dans la construction de maisons.

Le grand usage qu'on fait de ces poils le rend un objet important pour le cultivateur ; il ne doit donc pas laisser perdre, comme il le fait souvent, ceux qui entrent dans ses meubles ou dans les harnais de ses animaux ; il doit donc rassembler avec soin cette bourrure qu'il peut tirer des peaux qu'il prépare chez lui, et même celle qui reste à l'étrille lorsqu'il panse ses chevaux et ses bœufs. C'est peu de chose chaque fois, mais au bout de l'année cela fait une masse qui a de la valeur, et ce n'est que par de petites économies de ce genre qu'on parvient à s'assurer du bénéfice là où d'autres trouvent leur ruine.

Chiffons de laine et de linge

Les peaux, les plumes, les cornes, les ongles, les poils des animaux étant des excellents engrais, on ne devrait pas perdre, comme on le fait, les chiffons de laine. Il serait à désirer qu'à l'imitation des Anglais qui en font un fréquent usage, ils fussent partout ramassés et répandus sur les terres, où leur effet, d'après certains agronomes, dure six ans, lorsqu'on en met six quintaux sur un arpent.

Les chiffons de linge sont généralement perdus dans les campagnes, comme dans les précédents ; cependant le grand emploi qu'on en fait pour la fabrication du papier leur donne une valeur

Nous invitons donc les ménagères à rassembler tous ceux qu'elles font et de les déposer dans un coin du grenier, pour les vendre lorsque le tas sera de quelque grosseur. Il y a peu de campagnes où les marchands n'achètent pas ces chiffons.

Couverture pour les plantes pendant l'hiver

La meilleure de toutes les couvertures qu'on puisse donner aux plantes pendant l'hiver pour les garantir de l'effet des fortes gelées, est celle faite avec de la fougère, parce qu'elle ne retient pas l'eau et pourrit difficilement.

Petite Chronique

Tempête à St. Malachie.—Un correspondant de St. Malachie écrit au *Morning Chronicle* que le trente juillet dernier, une tempête des plus terribles a sévi dans cette localité. Les récoltes ont été détruites sur une étendue de cinq milles de long sur un mille de large. Il est question dit le correspondant, d'envoyer des pétitions au Gouvernement pour obtenir des secours.

Gare aux moissonneuses.—A Hagersville, Ont., mercredi dernier, un nommé Sterling qui était occupé à moissonner du blé a quitté le siège de la moissonneuse, pour arranger la chaîne du rouleau, se trouvant ainsi en avant des lames d'acier de la machine. Les chevaux sont partis subitement et l'infortuné s'est fait couper les jambes en plusieurs endroits et est mort quelques heures après l'accident.

Ainsi que ceux qui ont des faucheuses fassent attention afin que de pareils accidents ne se renouvellent plus.

Union Agricole à Piopolis, Comté de Mégantic.—Nous voyons avec le plus sensible plaisir la fondation d'un cercle local dans la belle et florissante colonie de Piopolis, Lac Mégantic. Cette intéressante paroisse fondée naguère au sein de la forêt vierge par d'anciens et valeureux soldats de Pie IX, constitue déjà un centre agricole assez distingué. Plusieurs colons se livrent à des améliorations, à des entreprises dignes des localités plus anciennes et censées être plus avancées dans la voie du progrès. Les habitants de Piopolis si actifs, si patriotes, ont compris les immenses avantages que leur cause peut attendre de l'Union Agricole Nationale et à l'exemple de leur digne curé ils n'ont pas hésité un seul instant à s'enrôler sous son drapeau.

La cause de la colonisation est intimement liée à la cause de l'agriculture : qui dit protection à l'agriculture, dit protection à la colonisation. Les colons des nouveaux Cantons ont donc raison de s'affilier à une association fondée pour les aider et faire valoir leurs justes et légitimes prétentions. Les pionniers du Lac Mégantic ne sont pas seuls à bien saisir cette importante vérité, et nous apprenons avec bonheur qu'ils trouvent des imitateurs dans d'autres colonies.

Le 18 Juillet eurent lieu les élections annuelles du Cercle Agricole de Piopolis, en voici le résultat :

Président, J. B. A. Cousineau, prêtre et curé ; Vice-Président, F. Boucher de Grosbois ; Secrétaire, J. Damien Leclaire ; Trésorier, Arthur Champagne ; Censeur, Edmond Grenier. Membre de la Convention : J. B. A. Cousineau, prêtre et curé.

Nous voyons avec non moins de bonheur les efforts actuellement tentés sur différents points de la Province pour fonder des Cercles Locaux. Ces efforts, tentés par des cœurs généreux, ne rencontrent pas toujours le résultat attendu ; souvent le travail dévoué d'un bon patriote est paralysé par l'indifférence des uns, la jalousie et l'opposition mesquine des autres. Il ne faut pourtant pas se décourager, puisque l'œuvre rencontre des obstacles, des épreuves, de l'opposition surtout de la part des mauvais citoyens ; c'est un signe qu'elle est bonne. La Providence aidant, elle finira avec le temps et les circonstances par obtenir un beau succès. Depuis près de deux ans que l'organisation de l'Union est en marche elle n'a cessé de progresser, et d'avoir des amis persévérants. Le travail s'est fait sans bruit, sans réclame, mais d'un autre côté il a été conduit avec toute la prudence possible. Du moment qu'une session de la convention aura été tenue d'une façon satisfaisante, l'association prendra un nouvel essor. Une bonne occasion, pour convoquer cette session, se présentait dans l'exposition Provinciale projetée à Montréal ; malheureusement une entrave inattendue est venue la faire disparaître, sans

toutefois décourager l'administration qui en temps et lieu (dans le cours de 1875) prendra des mesures pour assurer cette importante réunion.

N. B. Les personnes désireuses de fonder un Cercle Local peuvent obtenir les informations nécessaires en s'adressant par lettre à J. A. Chicoyne, secrétaire, à St. Hyacinthe, P. Q.—*Semaine Agricole.*

Soirée musicale, dramatique et littéraire à Montmagny.—Nous sommes heureux d'annoncer qu'il y aura une Soirée musicale, littéraire et dramatique à Montmagny dimanche, 15 août au soir, dans le but d'aider à former une bibliothèque pour l'Institut de cette localité. Sur la demande de MM. les Directeurs de l'Institut de Montmagny, l'administration du Grand Tronc a eu la générosité de réduire de moitié le prix des billets de passage pour Montmagny, de la Rivière-du-Loup et de Québec à Montmagny. Les billets seront valables jusqu'au 16 inclusivement. Les étrangers qui aimeraient visiter Montmagny ne sauraient trouver une si belle occasion.

Heureuse paroisse que celle où il y a des personnes dévouées qui emploient toute leur énergie dans le but d'assurer à la jeunesse avide de s'instruire un lieu de rendez-vous où elle pourra tous les soirs trouver des livres et des journaux à sa disposition ! Cet institut compte parmi ses membres les notabilités de Montmagny, qui sont fortement secondés dans leur œuvre par le très-dévoué curé de l'endroit M. Rousseau.

On parle fortement de la publication d'un journal à Montmagny. Nul doute que dans cette localité que l'on veut rendre prospère soit par son commerce, par son industrie, et où l'on y compte déjà des maisons d'éducation qui ont acquis une haute renommée, un journal puisse y trouver un aliment de prospérité et de succès. Courage donc, et persévérance !!

NOTRE RETARD.—Nos lecteurs ont encore éprouvé un retard dans la réception du dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, quoique nous ayons promis d'être plus régulier ; malheureusement notre presse, que nous croyions alors réparée n'en était que pire, les réparations à faire ayant été confiées à un ouvrier inexpérimenté. Nous avons dû avoir recours à un mécanicien de Montréal, M. Alphonse Anctil, qui cette fois à réussi à mettre la presse en état de fonctionner. Nos abonnés, pour l'avenir, peuvent s'attendre à plus régularité de notre part.

NOTRE LITTÉRATURE.—Avec le présent numéro nos lecteurs recevront le commencement d'une littérature des plus intéressante, ayant pour titre *l'Œil du Diable* ; les principales scènes se sont passées en France et aux Etats-Unis. Tout aussitôt après cette publication qui ne sera pas très-longue, nous publierons la littérature déjà annoncée : *Le Vale d'Auberoche*. A la lecture de *l'Œil du diable*, nos lecteurs ne regretteront pas ce retard.

RECETTES

Boisson pour les ouvriers agricoles

Prenez trente livres de grossilles rouges et blanches, autant de gadelles noires, autant de petites cerises, quenues et noyaux ; mettez le tout dans un tonneau, et écrasez avec un grand bâton ; puis faites bouillir 2 pintes de baies de genièvre dans 5 à 6 pintes d'eau ; ajoutez-y 8 onces de miel, afin de bien faire fermenter ces baies, puis mêlez-les. Quand ce liquide aura fermenté avec le jus des fruits, et qu'il aura été remué trois ou quatre fois en 24 heures on fermera le tonneau et on le remplira d'eau.

Empesage du linge

Aux Etats-Unis, les repasseuses se servent d'une composition qui communique au linge un éclat et un poil remarquables, et sur lequel la poussière, comme les impuretés de toute sorte, ont moins d'adhérence. Il a de plus moins de dureté et de cassant, sans être moins ferme.

A une pinte d'empois de densité ordinaire qu'on vient de préparer, encore bouillante, on ajoute, divisé en morceaux, de l'acide stéarique ou matière de bougie de bonne qualité, une quantité représentée par deux à trois onces de bougie, qui s'y liquéfie. On agit de manière à obtenir un mélange bien homogène. Le linge, imprégné de cette composition, est repassé avec un fer chaud, bien propre.

Bureau des Directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu et la Foudre, des Comtés de Montmagny, Bellechasse et l'Islet.

AVIS est donné à tous les membres de la Compagnie que, par une règle adoptée par les Directeurs, le 15 juillet dernier, il est ordonné que, pour rencontrer le paiement des pertes de propriétés encourues par plusieurs membres, par le feu, dix pour cent seront prélevés sur chaque coupon, ou de dépôt ou polices, en force le premier janvier dernier, et cinq pour cent sur ces polices en force après cette date jusqu'en mai dernier, et cela pour que chaque membre partage selon sa part respective dans ces pertes. Par ordre des Directeurs.

JOS. FISET,
Président.
L. FRECHET,
Secrétaire-Trésorier.

Montmagny, 9 août 1875.



PROVINCE DE QUÉBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné, et remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif.
C. M. MUIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 10 Août 1875

FERME A LOUER

à
St. Roch des Aulnaies, Comté de l'Islet

LE soussigné affermera à la part ou louera à prix d'argent une partie de ses terres au premier rang de Saint-Roch, formant environ 140 arpents en superficie.

Cette ferme est bien améliorée, les clôtures en très-bon ordre et en meilleur matériaux, dont 30 arpents en pierres; bâtisses convenables pour le fermier et pour les animaux, avec l'eau dans les étables à la chantage.

Instruments d'agriculture perfectionnés.

La possession pourra en être donnée au 1er d'octobre prochain.

Une visite est sollicitée de suite, de toute personne qui désirerait affermer; c'est le meilleur temps de juger de la propriété.

J. B. DUPOIS.

St. Roch des Aulnaies, 20 juillet 1875.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS.

DANS l'affaire de J. B. SAUCIER de Ste. Flavie, comté de Rimouki, marchand,

Failli.

JE, soussigné, OWEN MURPHY, Syndic Officiel, de Québec, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations sous un mois, et sont notifiés de se réunir à mon bureau, Bâtisses du Télégraphe, No. 26, Rue St. PIERRE, Québec, Lundi le 23^e d'Août 1875, à 4 heures, M., pour l'examen public du failli et pour le réglément des affaires de la faillite en général.

Le failli est par le présent notifié d'y assister.

OWEN MURPHY,

Québec, 28 Juillet 1875.

Assignée.

MUSIQUE NOUVELLE!

MUSIQUE VOCALE :

Les deux mères	Boissière.....	25
Histoire d'oiseau	"	25
La cha-se aux papillons	"	25
Noble coursier	Henrion	35
Mademoiselle	Boissière	25
L'auvre rose	M. A. D.	25
Amour et prière	Lachman	25
Les lognettes magiques	Gariboldi	50
Le dernier de l'orpheline	Boissière	25
La fauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Alsace pleure: elle prie, elle attend!	Ben. Tayoux... ..	40
A Saint-Blaise	Pessard	39
Chanson de Jean Prouvaire	Holmès	50
Amour et esprice	Boverv	25
Chanson d'été	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Andalusia, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysane	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bonquet de violettes	"	40
Feuilles d'automne, valse	Davids	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'Atriatique	"	60
Dreaming on thé lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lamothe	80
La jolie hongroise, valse	Fischer	60
Colombine, Polka	Dessaux	50

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

OTTAWA, le 21. Août 1875.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.